

# AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## De la définition des objectifs à leur mise en œuvre

A travers les deux articles suivants, **l'Association 4D** a souhaité revenir sur les Objectifs pour le Développement Durable (ODD) adoptés lors du sommet des Nations Unies consacré à au programme de développement pour l'après-2015. Nous vous invitons à découvrir – ou redécouvrir - ces **nouveaux objectifs transformateurs pour le développement durable** (page 2), avant de revenir sur les enjeux de la mise en œuvre de cet Agenda 2030 (page 5).

<p><b>OBJECTIF 1</b></p>  <p>ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE</p>	<p><b>OBJECTIF 2</b></p>  <p>ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE</p>	<p><b>OBJECTIF 3</b></p>  <p>PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE</p>	<p><b>OBJECTIF 4</b></p>  <p>ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE</p>
<p><b>OBJECTIF 5</b></p>  <p>PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES</p>	<p><b>OBJECTIF 6</b></p>  <p>GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU</p>	<p><b>OBJECTIF 7</b></p>  <p>GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGETIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES À UN COÛT ABORDABLE</p>	<p><b>OBJECTIF 8</b></p>  <p>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</p>
<p><b>OBJECTIF 9</b></p>  <p>BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION</p>	<p><b>OBJECTIF 10</b></p>  <p>Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</p>	<p><b>OBJECTIF 11</b></p>  <p>FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES</p>	<p><b>OBJECTIF 12</b></p>  <p>ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES</p>
<p><b>OBJECTIF 13</b></p>  <p>PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS*</p>	<p><b>OBJECTIF 14</b></p>  <p>CONSERVER ET EXPLOITER DE MANIÈRE DURABLE LES OCÉANS, LES MERS ET LES RESSOURCES MARINES AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>	<p><b>OBJECTIF 15</b></p>  <p>PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE; GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSEMENT DE LA BIODIVERSITÉ</p>	<p><b>OBJECTIF 16</b></p>  <p>PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS</p>
<p><b>OBJECTIF 17</b></p>  <p>RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER</p>	 <h1>THE GLOBAL GOALS</h1> <h2>For Sustainable Development</h2>		

## De nouveaux objectifs transformateurs pour le développement durable à horizon 2030

.....

**Par Faustine Bidaud**

Alors que les Nations Unies célèbrent leurs 70 ans, l'Assemblée Générale de septembre 2015 consacre trois jours à l'adoption d'un nouvel agenda d'action intitulé « Transformer notre monde: le Programme de 2030 pour le développement durable ». Moins de deux mois avant la COP 21 à Paris, une nouvelle page de la gouvernance mondiale se tourne à New York : 17 objectifs et 169 cibles adoptés par et pour tous les États. Un programme dans la continuité de « l'avenir que nous voulons » dessiné à Rio+20.

**#Ambitieux : « Nous définissons un projet extrêmement ambitieux et porteur de changement »<sup>1</sup>**

Ce document ambitieux comprend notamment la liste des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui entreront en vigueur en 2016 pour les 15 prochaines années. Ils sont chacun composés de plusieurs cibles, au nombre total de 169, qui sont des sortes d'objectifs intermédiaires et de mise en œuvre. Pour les mesurer, ils seront également accompagnés d'indicateurs adaptés, qui seront adoptés entre octobre 2015 et mars 2016.

Ces ODD à la fois prolongent, remplacent et complètent les Objectifs du Millénaire pour le Développement, adoptés en 2000 et qui arrivent à échéance en 2015. Si l'on retient un bilan mitigé<sup>2</sup> de ces derniers, ils restent omniprésents dans ce nouveau programme de développement. On retrouve ainsi la lutte contre la pauvreté et la faim, l'accès à l'éducation, la promotion de l'égalité des genres, l'amélioration de la santé, la garantie d'un environnement durable et la nécessité d'un partenariat mondial pour le développement durable, qui sont complétés par de nouvelles thématiques interconnectées telles que la lutte contre les changements climatiques ou encore l'avènement de sociétés pacifiques permettant l'accès de tous à la justice.

La plupart des thèmes abordés dans les 169 cibles composant les ODD relèvent déjà d'institutions ou de textes internationaux, mais c'est la première fois qu'ils sont réunis dans un même programme d'action. Par bien des aspects, ce projet a un potentiel transformateur pour les 15 années à venir et au-delà : ce n'est que si tous les acteurs maintiennent leur engagement et appréhendent tous les objectifs ensemble que notre génération et les prochaines auront une chance de connaître un monde tel que rêvé dans ce texte. Un monde « libéré de la pauvreté, de la faim, de la maladie, du besoin [...] de la peur et de la violence » dans lequel Développement Durable rime avec paix, planète, peuples, prospérité et partenariat.

---

<sup>1</sup> Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, A/69/L.85 §7

<sup>2</sup> Cf. site de la Campagne Post2015 : transition pour un monde juste <http://www.omd2015.fr/>

### **#Transversaux : « Atteindre le but que nous nous sommes donné ne sera possible que si les ODD sont intimement liés et leur mise en œuvre intégrée »<sup>3</sup>**

Jouons la concordance des calendriers en cette année 2015 : alors que les ODD sont adoptés deux mois avant la COP21 de Paris, il est impératif d'aborder la lutte contre les changements climatiques de manière systémique et intégrée. Par exemple, les liens climat-eau (montée des océans, stress hydrique) renvoient également à la question de la sécurité alimentaire (agriculture durable), ou encore à l'énergie (renouvelable). La majorité des cibles renvoient à plusieurs ODD, soulignant que si certains problèmes sont liés, leurs solutions aussi.

Les ODD sont en effet l'occasion de dépasser les blocages de l'approche en silos, en prenant simultanément en compte les trois composantes traditionnelles du développement durable. D'ailleurs, les numéros associés aux objectifs ne traduisent en rien une quelconque hiérarchie ou priorité.

Les 169 cibles comprises dans les ODD sont intégrées et indissociables : elles sont autant de moyens de mise en œuvre, de repères chiffrés que de ponts reliant les 17 objectifs. Les mesures économiques, environnementales et sociales sont intimement interdépendantes.

### **#Universels : « Les objectifs et les cibles qui y sont énoncés ont un caractère universel et concernent le monde entier »<sup>4</sup>**

Au-delà de thématiques complémentaires et transversales, l'une des nouveautés majeures des ODD réside dans leur dimension universelle, là où les OMD se concentraient sur les pays en développement. Pour la première fois de l'histoire, tous les États signent une « charte pour l'humanité et pour la planète au XXI<sup>e</sup> siècle »<sup>5</sup> qui sera applicable à tous, en prenant en compte les capacités et niveaux de développement de chacun. Si cela confirme le principe 7 de la Déclaration de Rio concernant la « responsabilité commune mais différenciée »<sup>6</sup>, cela ne signifie toutefois pas que chacun pourra choisir à sa convenance de traiter telle ou telle cible.

Mais pour transformer notre monde, ce sont tous les acteurs qui doivent contribuer aux ODD et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable: gouvernements nationaux et locaux, mais aussi organisations régionales et internationales, secteur privé et autres organisations non-gouvernementales, particuliers...

---

<sup>3</sup> Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, A/69/L.85, p. 3

<sup>4</sup> Ibid §5

<sup>5</sup> Ibid §51

<sup>6</sup> Principe 7 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement : Les Etats doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Etant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les Etats ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent.

## #Inclusifs : « Nous promettons de ne laisser personne de côté »<sup>7</sup>

Si les thèmes abordés dans l'agenda 2030 sont inclusifs par nature (e.g. réduire les inégalités) et vis-à-vis des bénéficiaires, le processus pour aboutir aux ODD tels que nous les connaissons aujourd'hui l'est tout autant.

En effet, les Nations Unies ont permis à la société civile (jeunes, associations, syndicats, entreprises, agriculteurs, femmes, populations autochtones...) de participer aux différentes étapes de négociations entre gouvernements, qui ont séparé la Conférence de Rio+20 du Sommet de Septembre 2015. Et c'est grâce à la mobilisation et aux efforts incroyables de ces représentants de la société civile, notamment dans le cadre du Groupe de Travail Ouvert<sup>8</sup>, que les ODD sont finalement aussi inclusifs.

Ils sont dirigés vers tous les habitants de la planète, nous allons tous en bénéficier, avec une attention particulière aux plus défavorisés et aux plus vulnérables.

Pour mettre en œuvre ce nouvel agenda de développement durable, tous les Etats sont guidés par la conclusion de la Conférence d'Addis Abeba sur le Financement du Développement<sup>9</sup>, l'ODD 17, des cibles spéciales ainsi que par le leadership du Forum Politique de Haut Niveau (HLPF). Les gouvernements sont pour cela invités à s'appuyer principalement sur des institutions et mécanismes existants, dans le but d'économiser temps et argent. Cela ne signifie pas pour autant qu'un changement de paradigme n'est pas en œuvre : de nouveaux modes de développement, plus durables, sont indispensables. Les ODD représentent une première étape, un cadre primordial, mais les Etats ne doivent pas se limiter : de nouveaux acteurs travaillant main dans la main, des nouveaux partenariats financiers dépassant la conclusion d'Addis Abeba, de nouveaux indicateurs de progrès plus adaptés et proches des personnes... Les regards se détournent à présent du siège New Yorkais de l'ONU pour se diriger vers les capitales régionales et nationales : le monde de demain dépend des stratégies de mise en œuvre des ODD dès 2016.

---

<sup>7</sup> Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, A/69/L.85, §4

<sup>8</sup> Brief paper : le processus post-2015, Vaia Tuuhia et Etienne Chomarat, Association 4D, mars 2014

<sup>9</sup> Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Programme d'action d'Addis-Abeba) A/RES/69/313

## Agenda 2030 : l'enjeu de la mise en œuvre

.....

**Par Vaia Tuuhia**

Une ambition forte marque cette 70e Assemblée générale des Nations Unies avec l'adoption des objectifs de développement durable. Un pas de plus, scellé par la signature de tous les pays de l'ONU, pour un meilleur futur pour l'humanité. Une recherche de cohérence proclamée au sein d'un monde globalisé et ses interdépendances. Cette session des 25-27 septembre 2015 est la deuxième échéance Onusienne d'une série de trois séquences successives, avec la conférence pour le financement du développement d'Addis Abeba (juillet) et la Conférence pour le climat à Paris (décembre).

Plus que la convergence de trois processus, ces événements écrivent une histoire commune pour la durabilité de l'humanité embarquant tous les acteurs : pays pauvres comme pays riches, mais aussi la société civile, les collectivités, le secteur privé, les agences internationales, les banques de développement... poursuivant progressivement, parfois péniblement, l'agenda de RIO 92 et la synthèse difficile des enjeux sociaux, environnementaux, économiques. Le politique ne peut plus rester dans la continuité de la croissance économique illimitée et productiviste qui était cette promesse importante de l'amélioration des conditions de vie. On ne peut plus répéter un modèle qui n'a bénéficié qu'à un quart de la population jusqu'à la fin du 20e siècle. L'agenda post 2015, maintenant appelé agenda 2030, est une feuille de route qui prend comme point de départ l'envie vivre tous ensemble sur cette planète. L'humanité devrait finir sa croissance démographique d'ici 2050 et sera alors confrontée à des problèmes de ressources ainsi qu'à une division par deux de ses émissions de gaz à effet de serre. Pour y arriver, un point de passage nécessaire pour garantir la bonne trajectoire : 2030.

Pour ne faire que le lien entre l'adoption des ODD et la négociation climat, l'actuel modèle de développement repose sur les énergies fossiles. S'engager dans des voies sobres en carbone et résilientes au changement climatique passe par une réduction globale de la demande énergétique, un abandon des énergies fossiles et un investissement massif dans des sources d'énergies renouvelables, d'autres modes de productions durables, des organisations de filières nouvelles, des créations d'emplois adéquats... C'est un changement de modèle, une nouvelle distribution des rôles des acteurs et une remise en cause considérable de nos modes de vie.

La déclaration adoptant les 17 objectifs de développement durable se nomme justement "Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030". « Transformation » n'est pas un vain mot et c'est bien ce dont il s'agit pour que des paroles, on puisse passer aux actes. L'atteinte de ces objectifs dépendra du rythme et de la cohérence de leur mise en œuvre, elle-même nécessitant des changements profonds des politiques dans tous les pays et aux différentes échelles. Le risque serait sinon de continuer dans des approches « business as usual ».

Une réforme majeure que l'on voit se dessiner concerne les subventions aux énergies fossiles. C'est un changement fiscal essentiel pour mobiliser l'argent sur ces nouvelles priorités nationales. Estimées

en 2013 autour de 550 milliards de dollars<sup>10</sup>, il n'est pas inutile de faire des correspondances avec les objectifs de développement durable et comprendre que cette somme représente par exemple quatre fois le niveau de l'assistance au développement de l'OCDE, ou trois fois et demie le coût estimé d'une protection sociale de base, d'une couverture santé et éducation pour les plus pauvres. La redirection de ces subventions vers des investissements pour le développement durable est un levier de développement à anticiper dans le calendrier de mise en œuvre et non un frein. C'est un gage de Prospérité, l'un des « 5 P », sous lesquels sont regroupés les ODD : planète, peuples, paix, prospérité, partenariat.

Seconde interaction avec la négociation climat qui pourrait renforcer la mise en œuvre des ODD : les contributions nationales de tous les pays, qui présentent leur stratégie pour réduire leurs émissions (maîtrise, efficacité, sources renouvelables, éducation...), pour renforcer leur résilience aux impacts du changement climatique (aménagement, système de prévention des risques, agroécologie, gestion des espaces naturels...), leur adaptation (consommation et production durable, santé...) en d'autres termes leur stratégie d'action à l'horizon lui aussi 2030. Avec pour les pays en développement des prévisions sur ce qu'ils peuvent réaliser sur leurs moyens propres, et ce qu'ils pourraient réaliser à partir de soutiens technologiques et financiers internationaux.

Rester sur une trajectoire sous 2°C se traduit ici par un critère nécessaire : celui du découplage. L'agenda 2030 embarque bien tous les pays vers une nouvelle voie de développement, où la réussite d'un ODD conditionne celle des autres. Et ce sont les mêmes critères de blocage ou d'accélération qui interviennent : la capacité des acteurs à comprendre la transition à réaliser, sans que le temps s'écoulant ne délite les mobilisations.

Tout l'enjeu de la mise en œuvre est bien là. Agir « sans relâche pour que ce programme soit appliqué dans son intégralité d'ici à 2030 » déclarent les chefs d'États. L'expérience de l'agenda de Rio 92 nous enseigne que les pas de temps sont une des clés de réussite. Le WRI (World Resources Institute) conditionne aux deux prochaines années la construction des fondations de ces actions transformatrices<sup>11</sup>. Les indicateurs globaux pour les ODD vont être adoptés en mars 2016, ils devront correspondre à des stratégies nationales. Ils seront revus tous les 5 ans, nécessiteront un besoin conséquent en renforcement de capacités pour mettre les acteurs dans de même modalités de pilotage. Cette révision sera aussi le prétexte d'une dynamique ascendante renforcée, avec des évaluations des politiques et des projets menés sur les territoires, en coresponsabilité d'acteurs, au regard des objectifs que l'on se donne. Il est possible dans cette perspective de mesurer les contributions des acteurs, de les sommer et de mesurer les efforts qui restent à faire pour atteindre les cibles. L'enjeu de cohérence pourrait aussi être mis en exergue par des indicateurs d'obstacle, ceux qui nous empêchent d'être sur la bonne trajectoire, garants ainsi de la transversalité et confortant une approche en nexus.

Des innovations sont d'ores et déjà présentes partout dans le monde, sur les terrains d'actions des acteurs locaux. Il y a nécessité désormais de mieux capitaliser sur ces pratiques, de mieux valoriser

---

<sup>10</sup> World Energy Outlook 2014

<sup>11</sup> <http://www.wri.org/>

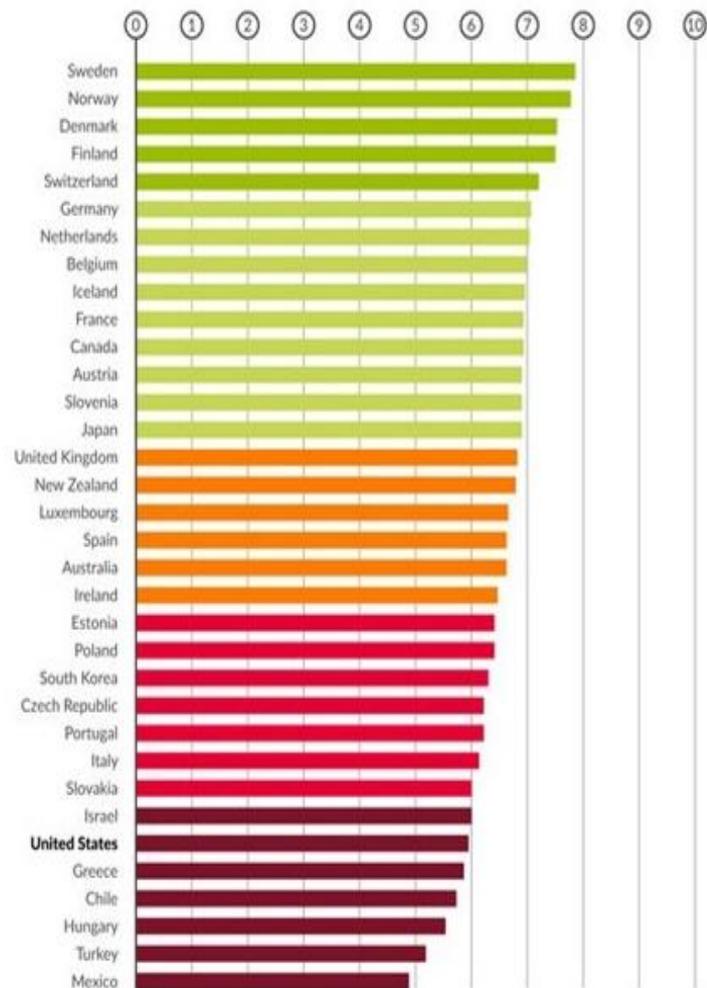
les expériences porteuses, mais aussi de permettre un meilleur suivi avec les sociétés locales – y compris dans un suivi autocorrectif des expériences dans lesquelles elles sont partie prenante. Pour que l'innovation bénéficie à tous, il faut en identifier les dimensions sociales et organisationnelles. La mise en œuvre d'une nouvelle feuille de route est donc l'occasion d'anticiper et de favoriser les alliances, notamment dans les pays en développement, avec la recherche, pour d'autres canaux d'expertises en sus du prisme des partenariats-publics-privés.

La mise en œuvre des ODD doit se faire dans un environnement favorable à l'évolution de tout notre écosystème productif : cela doit nécessairement passer la lutte contre les fuites de capitaux illicites, la fraude fiscale à l'échelle internationale qui grève considérablement les moyens d'action des États, la fiscalité étant par excellence un outil régalien de la sphère étatique qui doit être au service du développement<sup>12</sup>.

Enfin, les ODD sont universels, et concernent tous les pays. Il est sans doute temps de regarder aussi comment la plupart des pays industrialisés de l'OCDE se préparent pour ces nouveaux engagements pour la durabilité. Ils ont une responsabilité particulière dans cette mise en œuvre. Beaucoup sont très loin de la réalisation des objectifs. Les déficits les plus grands des nations industrialisées se trouvent dans un objectif déterminant dans nos sociétés de consommation : la production et la consommation durables. De plus, dans de nombreux cas, leurs systèmes économiques renforcent aussi la tendance vers les inégalités sociales<sup>13</sup>. Dans 23 pays de l'OCDE, les 10% les plus riches gagnent maintenant au moins autant que 40% des plus pauvres. Dans des proportions très différentes selon les pays, devront être réglées les expositions aux pollutions, l'accès et la part des renouvelables... Selon une étude de Bertelsmann Stiftung<sup>14</sup>, tous les pays sont encore loin de ces objectifs, la France est en 10<sup>e</sup> position.

Affichant ce nouvel horizon, tous les pays aujourd'hui doivent se mettre en marche, avec la même ambition transformatrice pour la mise en œuvre et le succès des ODD et aucun ne peut rester de côté.

Index des Objectifs pour le Développement Durable créé par le Bertelsmann Stiftung, 2015



<sup>12</sup> Conclusion de l'atelier Mise en œuvre du CNDSI février 2013

<sup>13</sup> Sustainable Development Goals: Are the rich countries ready? Bertelsmann Stiftung, 2015

<sup>14</sup> Ibid